

FONDS D'ASSURANCE SPECIALISE ALLOCATION GÉNÉRIQUE « CONSERVATEUR » DOCUMENT D'INFORMATIONS SPECIFIQUE (DIS)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur un fonds d'assurance spécialisé dont l'allocation générique est de type « Conservateur ». Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce fonds et quels risques, coûts, gains et les pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer avec d'autres fonds d'assurance spécialisés.

Option d'investissement

Dénomination : **Fonds d'assurance spécialisé**

Allocation de type « Conservateur »

Initiateur du produit : Vitis Life S.A. – www.vitislife.com – Tel +352 262 046 500

Autorité de contrôle : Commissariat aux Assurances (CAA) – Grand-Duché du Luxembourg

Date de production du DIS : 01-12-2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste cette option d'investissement

Type

Cette option d'investissement est un fonds de placement interne qui répond à la définition suivante : un fonds interne autre qu'un fonds dédié à lignes directes ou non, ne comportant aucune garantie de capital ou de rendement, servant de support à un seul contrat. Chaque actif du fonds d'assurance spécialisé est directement choisi par l'investisseur de détail visé. Ce fonds d'assurance spécialisé est déposé auprès de la banque dépositaire choisie par l'investisseur parmi toutes les banques dépositaires acceptées par Vitis Life et préalablement agréées par le Commissariat aux Assurances.

Objectifs

Les actifs du fonds d'assurance spécialisé sont minoritairement investis dans des actions et/ou dans d'autres instruments financiers spéculatifs et majoritairement en obligations, instruments monétaires, investissements alternatifs ou immobiliers et/ou titres assimilés que ce soit au travers de fonds d'investissement (OPCVM) ou en lignes directes. Selon les conditions de marché et/ou en fonction des choix effectués par l'investisseur, la répartition entre ces catégories d'actifs peut être amenée à évoluer (e.a. répartition entre les classes d'actifs éligibles, répartition entre devises, possibilité d'investir dans des fonds alternatifs et/ou immobiliers, possibilité d'investir dans des actifs à liquidité réduite ...). La période de détention recommandée pour ce fonds d'assurance spécialisé est de minimum 4 ans.

Investisseur de détail visé

Ce fonds d'assurance spécialisé est destiné aux investisseurs souhaitant obtenir une faible croissance de leur capital plutôt que sa simple préservation, acceptant un niveau de risque modéré et capable de supporter des dépréciations pouvant se traduire par une perte modérée du capital. Compte tenu des risques modérés inhérents à ce fonds d'assurance spécialisé celui-ci s'adresse aux investisseurs disposant d'un horizon d'investissement de minimum 4 ans, ayant une connaissance et une expérience d'investissement au sein des produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, des marchés financiers ainsi que de chacune des classes d'actifs éligibles pour ce fonds d'assurance spécialisé. Ce fonds d'assurance spécialisé convient à un investisseur qui investit un minimum de 500.000 EUR dans l'ensemble de ses contrats dont minimum 125.000 EUR dans ce support auprès de Vitis Life. Il doit posséder une fortune en valeurs mobilières supérieure ou égale à 250.000 EUR.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



L'indicateur synthétique de risque (SRI) part de l'hypothèse que votre contrat d'assurance reste investi au sein de ce fonds d'assurance spécialisé au minimum 4 ans. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie anticipée de ce fonds d'assurance spécialisé et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds d'assurance spécialisé par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce fonds d'assurance spécialisé enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce fonds d'assurance spécialisé dans la classe de risque de 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit les pertes potentielles liées aux futurs résultats du fonds d'assurance spécialisé se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait

à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce fonds d'assurance spécialisé ne prévoyant pas de protection contre les aléas des marchés financiers, vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi au sein de ce fonds. Il est en outre précisé que si les actifs sous-jacents au fonds d'assurance spécialisé peuvent être investis dans des devises autres que l'EURO vous êtes exposé à un risque de change qui n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque synthétique. De même, si le fonds d'assurance spécialisé est investi au sein d'actifs à liquidité réduite, les transactions sur ces actifs sont susceptibles de se faire sur une période pouvant être potentiellement longue. Le risque de pertes financières qui en résulterait est entièrement à votre charge. Ce fonds d'assurance spécialisé ne comporte pas de garantie contre le risque de crédit. Si la compagnie d'assurance n'est pas en mesure de verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement (voir la section « Que se passe-t-il si Vitis Life n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? » dans le document d'informations clés du contrat d'assurance).

Scenarios de performance

Les scénarios de performance ont été élaborés en conformité avec les exigences de la réglementation en vigueur. Ce que vous obtiendrez de cette option d'investissement dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne des indices de référence appropriés au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée 4 ans Investissement de 10.000 EUR | | 1 an | 4 ans (période de détention recommandée) |
|--|--|------------|---|
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 5.336 EUR | 5.861 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -45,89% | -11,00% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9.187 EUR | 9.138 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -6,82% | -0,82% |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10.422 EUR | 11.805 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 5,70% | 5,60% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 11.773 EUR | 15.175 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 19,40% | 12,31% |

Ce tableau met en évidence les capitaux que vous pourriez obtenir sur une période de détention recommandée de minimum 4 ans, en fonction des différents scénarios, en supposant un investissement de 10.000 EUR. Les différents scénarios montrent comment cet investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres fonds d'assurance spécialisés. Les capitaux que vous obtiendrez dépendront de l'évolution des marchés financiers et de la durée pendant laquelle le contrat d'assurance sera investi au sein du fonds d'assurance spécialisé. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où la compagnie d'assurance ne pourrait pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du fonds d'assurance spécialisé mais pas nécessairement tous les frais dus à la personne qui distribue le contrat d'assurance permettant d'investir au sein de ce fonds d'assurance spécialisé ou qui fournit des conseils à son sujet. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, laquelle peut également influencer sur les montants reçus.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cet investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le l'option d'investissement et du rendement de l'option d'investissement. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, l'option d'investissement évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 4 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 1,48% soit 148 EUR | 6,29 % soit 629 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 1,40% | 1,40% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend l'option d'investissement afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Incidence des coûts annuels si vous sortez après 4 ans |
|---|--|--|
| Coûts d'entrée | L'incidence des frais d'entrée du fonds d'assurance spécialisé. Les coûts d'entrée sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas pour ce fonds d'assurance spécialisé. | N/A |
| Coûts de sortie | L'incidence des frais d'entrée du fonds d'assurance spécialisé. Les coûts d'entrée sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante étant donné qu'ils ne s'appliquent pas pour ce fonds d'assurance spécialisé. | N/A |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Coûts de transaction | L'incidence des frais de transactions encourus lors des achats et ventes au sein du fonds d'assurance spécialisé. | 0,00% |
| Autres coûts récurrents | L'incidence des frais annuels prélevés au du fonds d'assurance spécialisé. Cette estimation se base sur les coûts maximum réels observés au cours de l'année passée. | 1,40% |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | L'incidence des commissions liées aux résultats prélevées au sein du fonds d'assurance spécialisé lorsque celui-ci prévoit des commissions de surperformance. | 0,00% |

Ce fonds d'assurance spécialisé peut être assujéti aux autres frais suivants : choix d'une banque dépositaire non-automatisée (max. 500 EUR).

Autres informations utiles

Ce fonds d'assurance spécialisé est disponible au sein des contrats d'assurance commercialisés par Vitis Life S.A. Ce document doit en conséquence être lu avec le document d'informations clés (DIC) du contrat d'assurance autorisant un investissement au sein de ce fonds d'assurance spécialisé, document devant être remis à l'investisseur au sens de la réglementation. Sous réserve de revue ponctuelle, ce DIS est mis à jour au moins une fois par an.